



L'ENTRAIDE

BULLETIN de LIAISON et d'INFORMATIONS
de la SECTION du RHÔNE de la **S.E.M.L.H.**

Quartier Général Frère - 27, avenue Leclerc - 69998 LYON Armées

N° 4

LE MOT DU PRÉSIDENT

Si la Légion d'Honneur matérialise une reconnaissance, elle impose en retour un service permanent de solidarité non seulement envers ses membres, mais encore à l'égard de tous les citoyens de notre Etat Nation.

C'est une des nombreuses explications pour comprendre, au fil des années, le prestige dont elle jouit à juste titre.

Nous devons nous maintenir.

E. ALLEGRE

SOCIÉTÉ
D'ENTRAIDE DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR

SECTION DU RHONE

CERCLE DES OFFICIERS DE LYON
QUARTIER GÉNÉRAL FRÈRE
69998 LYON-ARMÉES

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SECTION DU RHONE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993

L'Assemblée Générale est ouverte sous la Présidence de Monsieur le Médecin Général Inspecteur RONFLET Président National.

Il est procédé au renouvellement du bureau de la Section, pour un mandat de trois ans, sous le contrôle de Mr le Magistrat Général DENIS, Vice Président. Aucune candidature nouvelle n'ayant été présentée, à l'unanimité le bureau sortant est confirmé comme suit :

Président: Professeur Edouard ALLEGRE

Vice-Présidents: Médecin Général GODELFY, Magistrat Général DENIS, Médecin Colonel BOUDET

Secrétaire Général: Mr André OTT

Secrétaire: Mr Joseph NEYRAND

Délégué aux relations avec la presse: Mr René BAYET

Trésorier Général: Mr Jean-Claude HERMANN

Il est convenu que Mr Bernard PETITPIERRE remplira les fonctions de Trésorier Adjoint. Enfin la Présidence du Comité de Villefranche sur Saône est désormais assurée par Mr Roger GARDETTE.

Le Médecin Général Inspecteur RONFLET prend la parole et se félicite de la nombreuse assistance à qui il apporte le salut du Bureau National. Il constate avec satisfaction, la confiance témoignée par l'Assemblée au Bureau sortant renouvelé à l'unanimité. Il aborde ensuite les problèmes qui sont posés à la Société sur le plan National : nécessité d'augmenter le nombre des membres adhérents, effort spécial pour le recrutement parmi les Légionnaires nouvellement nommés dans l'Ordre, gestion des finances et du patrimoine, sauvegarde du Château de POUY, etc... Mais, quelles que soient les difficultés actuelles, notre Société doit, sans défaillance, poursuivre sa marche et développer son action d'entraide dans un climat de fraternelle amitié.

L'Assemblée Générale entend le rapport moral et d'activité présenté par le Secrétaire Général André OTT, le rapport financier du Trésorier Général J.C HERMANN, le rapport social du Médecin Colonel BOUDET. Ces trois exposés sont écoutés avec attention et leurs conclusions approuvées sans observations.

Le Président ALLEGRE salue les autorités venues

assister à la seconde partie de l'Assemblée: Mr Paul BERNARD, Préfet du Rhône, Préfet de la Région Rhône-Alpes; Mr le Général PINCEMIN Gouverneur Militaire de Lyon, Mr André ORIOL, Premier Président de la Cour d'Appel, Mr DA PASSANO, Vice-Président du Conseil Général du Rhône, Mr André MARECHAL, Adjoint au Maire de LYON, Mr Gilbert CHABROUX, Maire de Villeurbanne.

Mr.le Préfet Paul. BERNARD, en s'adressant à l'assistance, souligne la place importante des légionnaires dans la Société. " Vous êtes, nous sommes des citoyens actifs, serviteurs de la République, dans une Société Française organisée." Il présente un tableau de la situation économique et sociale de la France et lance un appel au courage et à l'esprit de solidarité de tous les citoyens pour faire face aux difficultés présentes. Il insiste sur la volonté du Gouvernement d'engager un large débat sur l'aménagement du territoire et d'organiser une grande consultation pour définir ce que doit être la France en 2015. Il conclut en déclarant "Regroupons nos forces, gardons confiance et espoir en nous et en notre jeunesse." L'intervention fort documentée de Mr. Le Préfet fut chaleureusement applaudie par l'Assemblée.

Le prix annuel de la Société des Membres de la Légion d'Honneur du Rhône, est remis à Melle Cécile GOUJON, élève de l'institution Notre Dame des Minimes, choisie par une commission présidée par Mr. L'Inspecteur Général GAUTHIER qui souligne son excellent travail scolaire et ses qualités de dévouement.

Un vin d'honneur réunit ensuite les participants autour d'un cordial verre de l'amitié. Un repas gastronomique rassemblait 168 convives dans un climat très apprécié par tous les légionnaires et leurs amis présents à cette sympathique manifestation.

A S S E M B L E E G E N E R A L E

SAMEDI 27 NOVEMBRE 1993

Rapport d'Activité du Secrétaire Général

André OTT

Monsieur le Président National,
Monsieur le Président,
Messieurs les Sociétaires et Amis,

Merci de votre présence à notre Assemblée annuelle, à tous ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour cause de santé ou d'absence de Lyon et d'autres raisons.

Le nombre des présents, ceux qui nous ont fait parvenir leur pouvoir, prouvent si cela était nécessaire que d'année en année le maximum de nos adhérents, sont intéressés, par nos actions de solidarité, et du rayonnement de la Légion d'Honneur à l'intérieur du Département du Rhône.

On se rend compte au fil des années que le comportement des individus change, il nous faut nous adapter. De plus en plus, le dialogue s'impose, nous devons expliquer, informer, faire comprendre notre action si, nous voulons obtenir l'adhésion des personnes qui, encore aujourd'hui hésitent à faire partie des membres de notre Société. Beaucoup de concertation est nécessaire pour aboutir à un résultat positif. Nous comptons sur vous tous pour agir dans ce sens. Si tous se mettent au travail nous verrons nos effectifs progresser.

Vous avez lu dans notre bulletin d'information N°3 de juin dernier, toutes les activités du premier semestre 1993 de la Section et des Comités. Je ne reviendrais pas dessus. Mon propos portera sur le 2ème semestre, ceci est valable également, pour tous nos amis disparus.

ACTIVITES DE LA SECTION

En la personne de son Président, de votre serviteur, de nombreux sociétaires, la Section fut présentée dans toutes les manifestations patriotiques organisées par la Préfecture, la Mairie et l'Armée.

- 18 juin Place Général DE GAULLE, à l'occasion de l'anniversaire de l'appel de même date
- 20 juin, cinquantenaire de l'arrestation de Jean MOULIN à Caluire
- 3 septembre, fête de la Libération de LYON
- 8 octobre, un grand nombre de présidents de Comités de

notre Section, avait effectué le déplacement à St ETIENNE sur l'invitation de Mr Jacques MAZET Président de la Section de la LOIRE ici présent ainsi que son épouse, à une réunion interdépartementale de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. De nombreux départements limitrophes y étaient représentés. Ces journées se sont terminées par un déjeuner à la Mairie de Montrond les Bains dans une ambiance et une sympathie bon enfant.

Ces journées étaient présidées par le Général BERTRAND Secrétaire Général de la Société.

Le tout avait été très bien orchestré, accueil, logis, etc...qu'en soit remercié Mr Jacques MAZET maître d'oeuvre de ce rassemblement.

- 22 octobre à la prise d'armes en l'honneur de Monsieur le Général SALAUN Gouverneur Militaire de LYON, se retirant dans sa Bretagne natale pour profiter d'une retraite après une carrière bien remplie.

- 31 octobre: Messe de la FARAC à St BONAVENTURE

- 26 octobre: présence à la remise de la Croix de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur par Mr le Ministre CARRIGNON à Mr Xavier ELLIE P.D.G du groupe de presse Lyonnais.

- 11 novembre: Anniversaire de la Victoire de 14/18

Au cours de ce semestre, nous avons malheureusement assisté à de nombreuses inhumations de nos amis disparus, avec remise de la Palme funéraire à la famille, geste toujours très apprécié. Nous remercions pour sa présence à toutes ces cérémonies notre fidèle Porte-Drapeau ROGINOT qui sait toujours répondre présent quand il le faut.

Au nom du Président le Professeur ALLEGRE et des membres du bureau, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus à la Section. Qu'ils viennent d'autres sections, où qu'ils soient nouveaux adhérents- pour ceux qui se trouvent dans la salle, je leur demande de prendre contact avec moi au cours du vin d'honneur. Merci.

VOYAGE DANS LA VALLEE D'AZERGUE

Le jeudi 10 juin dernier a été organisé un voyage dans la vallée d'Azergue. une cinquantaine de personnes y participaient le soleil aidant, la journée fut des plus agréables et appréciée de tous. Un déjeuner fut servi au Clos des Varennes où nous avons été reçus avec beaucoup d'amabilité.

Nous tenons à remercier Monsieur Roger GARDETTE Président du Comité de Villefranche sur Saône qui en a réglé tous les détails.

ACTIVITES DES COMITES

Au cours de ce deuxième semestre le Comité 13 de Lyon Nord-Est présidé par Mr Robert GAUTHIER a organisé un déjeuner champêtre pour les membres de son comité auquel le Président et moi-même étions conviés.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes dans une ambiance très sympathique. Merci à ce Président et ses adjoints pour les activités qu'ils développent.

HONNEUR

Toutes nos félicitations à son Eminence le Cardinal Albert DE COURTRAY pour son admission à l'Académie Française. Regrette de ne pas être parmi nous aujourd'hui retenu par les obligations de sa Charge. Il nous transmet le message suivant : " Monseigneur Abel CORNILLON, Vicaire Général, me représente dans cette Assemblée où je n'ai pas pu me rendre personnellement. Par lui je suis heureux de saluer tous mes confrères Légionnaires avec qui je me trouve en accord, malgré nos différences d'opinion, pour le service de notre pays dont la mission dans le monde est si importante."

Albert Cardinal DE COURTRAY.

PROMOTION DANS L'ORDRE

Monsieur Gilbert WOLF Président du Comité 14 Givors a été élevé à la Dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Président de la Fédération Internationale des Déportés Messieurs André MARECHAL

Roger GIROD

Joseph HANACHOWICZ DE ROTON

à qui nous adressons tous nos compliments pour leur promotion au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

ENTRAIDE

Cette année, celle-ci a portée sur des contacts téléphoniques dans les hôpitaux et à domicile, ainsi que par de nombreux Conseils Juridiques.

Pour l'aide financière, il nous est permis de dire qu'elle fut nulle. Une seule demande d'allocation a été présentée au siège à Paris. à ce jour, nous ignorons si elle est satisfaite.

Nous pensons qu'un gros effort de la part de tous doit être fait dans ce sens pour permettre de détecter les cas sociaux à l'intérieur de la Section par l'intermédiaire des Présidents de Comités.

Concernant nos maisons, que ce soit celle de St GERMAIN en LAYE, St RAPHAEL ainsi que le POUY, sont des résidences très accueillantes, nous vous invitons à vous y rendre ne serai-ce que quelques jours pour les apprécier.

EFFECTIFS

Il y a un an nous vous faisons part de l'effectif de la section qui était de 1194. Cette année, nous ne sommes pas en position de nous féliciter sur notre action de recrutement, en effet à ce jour nous sommes 1148 soit une perte de 46 sociétaires se répartissant comme suit.

MOUVEMENT DES EFFECTIFS AU COURS DU 2EME SEMESTRE 1993

Décès

FOURNIER	Pierre	226589	C06	LAPERON	Jean	146643	C13
SCOTTO	Joseph	262289	C12	CHATELET	Paul	288241	C02
LOUIS	Germain	197333	C13	KAMINSKI	Benjamin	234070	C06
VIOLET	Pierre	147600	C04	GIRARD	André	190503	C11
DIJON	Jean	150122	C02	MEAUX	Jean	189418	C03
MOREL	Marcel	249965	C12	Mme LEGER	Ennat	177816	C10
FOURNIOL	Eugène	180365	C18	COTE	Georges	274218	C05
ROMILLAT	Jean	137164	C04	MARTIN	Claude	206166	C06
PERRIER	Robert	243580	C10	CHAUMONNOT	Antoine	158467	C13
TULOUP	Philippe	220763	C03	CHOTARD	Joël	194562	C11
MONTFAGNON	Félix	218059	C03	ROCHET	Edouard	138348	C18
REQUET	André	201564	C05	NEBON-CARLE	Adrien	96336	C06
KAHN	Elie	141688	C06	MOREAU	Henri	131107	C05
LECUIRE	Jean	167981	C06	ANDRADE	Joseph	285689	C13
HARGE	Léon	122978	C11	MOREAU	Albert	233750	C03

Total : 30 + 26 au cours du 1er semestre = 56 décès

MUTATIONS HORS SECTION

SALA	Patrick	255686	C14	RODES	Marceau	V11761	C12
MOLINET	J. Marie	286746	C12	SANGLERAT	René	288742	C15
PIALOT	Barthélémy	292257	C02	MARIONNET	Jean	268165	C08
ESSIOUX	Henri	278383	C03	BEAUDET	Pierre	268687	C06
REGNAULT	Pierre	235041	C02				

Total : 9 + 9 au cours du 1er semestre = 18

DEMISSIONS

CHIPLOT	Albert	287437	C12	SOVICHE	Marguerite	V15658	C16
NOUSSY	Raymond	280485	C11	DEZILLE	Juliette	256541	C08
WOLF	Henriette	V287497	C04	CHIPPONI	Germain	274150	C05
LEFAUCHEUX	Louis	225967	C10	ALIX	Jean	221691	C13
MOKRANI	Mohamed	289795	C14	BEZIAT	Alfred	254326	C17

Total : 11 + 1 au cours du 1er semestre = 12

RADIATION POUR NON PAIEMENT DE COTISATION DEPUIS 4 ANS

Mme Vve CIBERT	Jean	V15600	C02	GUYOT	Roger	245969	C11
KERVENDAL	Guillaume	260287	C10	SIMONET	Henriette	V14821	C03
THIERRY	Georges	279077	C04	VISSAC	Roger	268417	C07

Total : 6

N . P . A . I

FRAYSSE Denis 267402 C18 LEGRE George 192847 C04

Total : 2 + 2 au cours du 1er semestre = 4

ADHESIONS NOUVELLES

DENIS-AUGIER	Jeanne	V292968	C02	VINCENT-GENOD	V292970	C13
POITRASSON	Paule	V292971	C16	CARPENTIER	Gérard	293273 C13
DRAPE	Robert	265390	C02	REYGROBELLET	Jean	293127 C01
BEROUD	Jeanne	293289	C09	DUTEIL	Emile	1929CV91 C05
SASSARD	Jean	53CV93	C09	FAILLARD	Daniel	293334 C16
CHAUMONNOT	Suzanne	V293484	C13	BAGUET	Bernard	293462 C12
MOYRAND	Bernard	533MR93	C09	CHARRET	Joseph	1324CV93C13
ROMILLOT	Madeleine	V293632	C05	MENETRIER	Hubert	1883MA61C05
BONGE	Joël	204CV93	C04			

Total : 17 + 15 du 1er semestre = 32

MUTES A LA SECTION

FRANCOIS	Charles	290990	C11	Mme CHAPUS	291243	C16
BLANCHARD	Michèle	V14409	C03	BERNARDINI	Marcel	R206175 C07
ARNAUD	Elie	292015	C02	SANGLERAT	René	288742 C15
VINCENT	J.Pierre	291577	C03	DEVEYSSIERE	Jacques	R222376 C03

Total : 9 + 6 du 1er semestre = 15

REINTEGRATIONS

PERNOT J.Dominique 280865 C11 BACQUENOIS Claude R247986 C09

Total : 2 + 1 du 1er semestre = 3

R E C A P I T U L A T I O N

PERTES = 96 GAINS = 50

PERTES = 46

Nous avons à faire un gros effort pour remonter la pente ou simplement dans les années à venir stabiliser nos effectifs. Nous tenons à votre disposition des bulletins d'adhésion.

COTISATIONS

Nous rappelons que la cotisation à compter du 1er janvier 1993 a été fixée à 120 Frs, ceci est un minimum, elle peut être acquittée tout au long du 1er semestre de l'année et adressée au siège à Paris, n'omettez pas de mentionner au dos de votre ordre de paiement votre numéro d'adhérent .

La cotisation pour les Veuves est de 60 Frs

L'abonnement à la Cohorte de 50 Frs à régler en même temps que la cotisation. Pour les membres à vie, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement pour plusieurs années.

CHANGEMENT D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse à l'intérieur du département du Rhône ou pour départ à l'extérieur des limites de celui-ci, merci de nous le signaler afin de nous permettre la tenue du fichier à jour dans de bonnes conditions et de transmettre ces renseignements au siège à Paris.

ORGANIGRAMME

Vous venez d'approuver les nominations de Monsieur Roger GARDETTE comme Président du Comité de Villefranche sur Saône.

Monsieur PETITPIERRE comme Trésorier Adjoint, ces prises de fonctions sont immédiates.

Bienvenue à ces nouveaux arrivants dans l'équipe dirigeante.

OBJECTIFS 1994

Première priorité: LE RECRUTEMENT, nous comptons sur vous tous pour investir dans cette action.

TRAVAIL DE L'EQUIPE DIRIGEANTE AU COURS DE L'ANNEE 1994

Réunions: comme par le passé les membres du bureau se réuniront les premiers lundis de chaque mois au Cercle des Officiers à 10 Heures.

Les réunions des Présidents de Comités et de leurs Adjoints auront lieu à 10 Heures au Cercle des Officiers les Mercredis: 9 Février

8 Juin

10 Octobre.

L'Assemblée Générale de la Section se tiendra le samedi 26 novembre, retenez bien cette date pour vous rendre disponible.

L'Assemblée Générale Nationale aura lieu à Paris le 22 avril à 9H30 au Cercle Militaire Rue St Augustin, si vous n'avez pas encore envoyé votre pouvoir, merci de le faire aussitôt que possible.

M E S S E 1 9 9 4

La messe de la Légion d'Honneur organisée cette année par nos amis de l'Association des Membres de la Légion d'Hon-

neur décorés au péril de leur vie aura lieu le:

DIMANCHE 20 MARS 1994

à 10 Heures au Sanctuaire de St BONAVENTURE

V O Y A G E

Nous envisageons pour le mois de mai 1994 un voyage en Saône et Loire avec la visite des Abbayes de Cluny et de Tournus.

En temps voulu, une circulaire en fixera la date ainsi que tous les détails. Elle sera adressée aux Présidents de Comités auprès desquels il vous sera possible de vous renseigner.

Mercie de votre attention

Le Président et les membres du Bureau, vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour 1994:

RAPPORT DU TRESORIER

SUR LES COMPTES

DE LA SECTION DU RHONE DE LA S.E.M.L.H

Période du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993
=====

RECETTES

Allocation reçue du Siège.....40.000,00
Dons des sociétaires et cotisations...23.535,00
Repas A.G et voyages.....36.130,00
=====

99.665,00

DEPENSES

Entraide (prix L.H).....5.450,00
Frais de fonctionnement.....44.191,00
Repas A.G et voyages.....31.130,00
=====

80.771,00

EXCEDENT DE RECETTES

18.894,00
=====

NOS AVOIRS

Au 01/07/92

au 30/06/93

Chèques postaux 14.772,63

33.666,63

Caisse Nationale

d'Epargne 23.678,14

23.678,14

.....

=====

38.450,77

57.344,77

L'augmentation de nos avoirs (soit: 18.894,00 Francs)
correspond à l'excédent des recettes.

A LYON, le 27 novembre 1993

LE TRESORIER

Jean.Claude HERMANN

R A P P O R T

D U

Médecin Colonel BOUDET

+++++

Depuis notre Assemblée Générale de fin 1992, il semble que 10 à 12 de nos sociétaires ont rencontré des problèmes les ayant conduit à une Maison de Retraite voir un établissement de "Long-séjour" tandis que 3 se maintenaient, malgré tout, à domicile.

Nous disons "il semble" car dans les 2/3 des cas, seul le "changement d'adresse", voir "la démission", nous ont permis de réaliser ces faits douloureux à l'évidence.

L'abstention de toute démarche vis-à-vis des Associations très sollicitées il y a 2 ou 3 ans est un phénomène devenu général, vérifié pour ce qui concerne la S.E.M.L.H dans les sections voisines, confirmé à l'échelon de notre Bureau National.

Pour l'essentiel, il est maintenant certain que la plupart des personnes intéressées trouvent des informations correctes et bien mises à jour dans des Organismes Officiels ou émanant des Institutions Locales: dans le Rhône par exemple, se perfectionne sans cesse le C.R.I.A.S (Centre du Rhône d'Information et d'Action Sanitaire et Sociale en faveur des personnes âgées-142 bis Av. de Saxe-Tél:78.62.98.24)

Une publicité spécialisée gagne même la grande presse et les télévisions locales (T.L.M), mais un "mercantilisme" susceptible de masquer telle ou telle caractéristique dont les conséquences à plus ou moins long terme seront restées méconnues.

Nous savons bien que nul n'aime révéler ce qui est toujours une épreuve très dure pour la personne et sa famille, tandis que la pudeur comme le tempérament français conduit à essayer d'y faire face et "se débrouiller" sans rien demander aux personnes habituellement fréquentées.

C'est pourquoi nous nous permettons de rappeler que, quoiqu'il arrive ou soit décidé, l'ENTRAIDE entre Légionnaires qui est un devoir, et notre SOCIETE qui en est l'OUTIL, peut apporter INFORMATION et tout éclaircissement sous le couvert du Secret Professionnel et dans le respect absolu des règles de la déontologie médicale.

En pratique, et en dehors de l'étude d'une éventuelle aide financière ponctuelle "permettant de franchir un cap difficile", nous pouvons intervenir à plusieurs niveaux :

1°) Aide pour "débrouiller" le cas ...

La rencontre est toujours douloureuse et facilement culpabilisée entre le problème posé, toujours complexe, particulier, familial ou culturel, souvent plus aléatoire qu'il n'est aperçu...et la tendance à une solution peut-être hâtive résultant de la pression de certains intervenants bien intentionnés.

2°) Aide "à la décision"

* possibilité mal connue de maintien à domicile, modifications des locaux ou petits matériels adaptés.

* types d'Etablissement à sélectionner.

* Conséquences méconnues à plus ou moins long terme.

* Mesure d'accompagnement ou de prudence, avec dans tous ces domaines, listes, adresses et téléphones...

3°) Caution morale par présence effective en "Tiers conseil"

Lors de la signature du contrat de soins, séjour et prestations, tels que prévus par une CHARTE (GERIAPA) à laquelle ont souscrit la plupart des structures d'accueil, des services de soins ou d'aide à domicile, tous regroupés en Associations Professionnelles qui se sont associées à la Caisse Nationale de Prévoyance.

Cette charte permet, par exemple, d'être assuré des réalités pratiques d'un C.A.N.T.O.U. mentionné dans la publicité d'un Etablissement pour personnes âgées dépendantes au point de vue mental et mémoire ou désorientation.

Notre "présence" est celle d'une société de 77.000 membres... dont le Président de la République !

4°) Suivi affectif et de soutien discret

(s'il est accepté bien sûr), exercé par des membres du Comité auquel le Légionnaire ou son conjoint appartient.

Une telle visite concourt au maintien de l'Identité sociale et psychologique de la personne ayant perdu son autonomie.

Remarque:

Messieurs les Présidents de Comités ont toute latitude pour maintenir au sein de la S.E.M.L.H ceux de nos adhérents âgés qui renonceraient à notre Société au seul motif de cotisation et abonnement à la Cohorte devenu impossible.

" Il y a trop de vieilles mains qu'il faut savoir et se souvenir d'éteindre."

Docteur A. BOUDET

eteindre = action de prendre tendrement dans les bras

*eteindre : faire perdre toute 12 énergie, tout enthousiasme
faire ceux le fonctionnernement =*

I N F O R M A T I O N S

+ + + +

Vous avez reçu pour l'Assemblée Générale du 27 novembre, 2 convocations :

* une postée le 14 octobre, la seconde postée le 5 novembre.

POURQUOI ? : le premier envoi a été égaré par la Poste suite à une grève Nationale le 12 octobre. Ces convocations vous sont parvenues à partir du 8 novembre et cela jusqu'au 26 du même mois.

D'où la nécessité de procéder à une 2ème expédition, celle du 5 novembre, vous permettant ainsi d'être informés de notre manifestation annuelle. Vous avez été nombreux à y répondre. Merci.

=====

Votre Retraite Mutualiste

De la part du Magistrat Général (CR) Gabriel DENIS
Administration National et Vice Président de la Section du Rhône de la S.E.M.L.H

C A R A C : votre Retraite Mutualiste du Combattant

En retournant ce coupon, une documentation personnalisée vous sera adressée, sans engagement de votre part.

- Ancien Combattant Victime de guerre
 14 18 39 45 INDO-COREE
 AFN titre de Reconnaissance
 AFN Carte de Combattant

DATE DE NAISSANCE :
NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
TELEPHONE :

CARAC- 6 et 8, rue Georges BERGER-
75849 PARIS Cedex 17
Tel:48.88.68.68